
Séance du 27 juin 2023

N° 36/2023

Camp d'été 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle du conseil, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Lucy MOREAU, maire.

Présents : Lucy MOREAU, Jean-Luc CHARTIER, Virginie MARTINS, Didier DAVID, Raphaèle GONTIER, Thierry BOISSINOT, Patrick MOULINEAU, Fabienne THORRÉE, Paul VOUHÉ, Olivier TRAVEL, Sophia AUGER, Guillaume PORCHET,.

Excusés avec pouvoirs : Annie GUILBERT pouvoir à Paul VOUHE, Christian PINEAU pouvoir à Thierry BOISSINOT, Isabelle PIDOUX pouvoir à Olivier TRAVEL, Thomas BEVILLE pouvoir à Patrick MOULINEAU, Céline PAILLAT pouvoir à Raphaèle GONTIER

Excusées sans pouvoir : Sandra SAUVAGE, Marine SACRÉ

Secrétaire de séance : Olivier TRAVEL

Date de convocation : 22 juin 2023

Date d'affichage : 29 juin 2023

Conseillers en exercice :	19
Présents :	12
Excusés :	07
Pouvoirs :	05
Votants :	17

Certifiée exécutoire,

Vu, Le Maire,

Lucy MOREAU



Transmission au contrôle de légalité le :

Publié le :

Accusé de réception en préfecture 079-217903517-20230627-36-2023-DE Date de télétransmission : 03/07/2023 Date de réception préfecture : 03/07/2023
--

N° 36 : Camp d'été 2023

Raphaèle GONTIER présente le séjour proposé par l'ALSH au Lac de Cébron du 24 au 28 juillet 2023.

16 places disponibles (plus 2 animateurs).

Hébergement en toiles de tentes.

Le budget prévisionnel s'élève à 3 834.60 Euros (salaires encadrement inclus).

La participation demandée aux familles serait de 220 Euros. Ce qui laisse un reste à charge prévisionnel pour la commune de 314.60 Euros.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte le montant de la participation demandé aux familles.

Le secrétaire de séance,

Olivier TRAVEL



Le Maire,

Lucy MOREAU

